

La République du Centre, 25 janvier 2013

SÉNAT ■ Jean-Pierre Sueur chargé de proposer une loi sur le statut des élus

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, vient de se voir confier, avec Jacqueline Gourault, le soin de « traduire en termes législatifs » les conclusions des états généraux de la démocratie locale qui se sont tenus en octobre dernier. Cette proposition de loi vise, en sept mesures, « à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat et à créer une autorité donnant davantage de pouvoirs [...] en matière de contrôle des normes applicables aux collectivités locales ». Ces deux propositions, adoptées à l'unanimité par la commission de lois du Sénat, seront débattues au sein de la Chambre haute, lundi et mardi prochains. ■